

BAREME HONORAIRES DE TRANSACTIONS TTC

Tarifs TTC applicables au 1er janvier 2017 – Taux de TVA en vigueur : 20 %

Prix de vente inférieur à 50 000 € : 5 000 €

Prix de vente de 50 001 € à 100 000 € : 10 000 €

Prix de vente de 100 001 € à 150 000 € : 9%

Prix de vente de 150 001 € à 500 000 € : 7%

Prix de vente de 500 001 € à 1 000 000 € : 6%

Au-delà de 1 000 001 € : 5%

Dans un souci de protection absolue de notre clientèle, il n'est reçu aucun fonds, en dehors des honoraires.

BAREME GESTION LOCATIVE

Tarifs TTC applicables au 1er janvier 2017 – Taux de TVA en vigueur : 20 %

GESTION COURANTE (sur la totalité des encaissements annuels) : 7% HT, soit 8,4 % TTC

PRESTATIONS ANNEXE BAILLEURS :

- Assurance de garanties locatives (loyers impayés et détériorations immobilières) : 2.50 % TTC
- Etablir l'aide à la déclaration des revenus fonciers : 85 € TTC
- Représentation à une assemblée générale : 250 € TTC

CODACI & SAMCO REUNIS

39, rue de Palestro - 75002 Paris

S.A.S. au capital de 7 622 € - 625 043 167 RCS PARIS

Carte professionnelle N° CPI 75012016000014762 pour activités:

Gestion immobilière et Transactions sur immeubles et fonds de commerce

Garantie par QBE pour 400 000 EUR au titre de l'activité de gestion immobilière

Aucune perception de fonds dans le cadre de l'activité de transactions immobilières en dehors de nos horaires

SAMCOGER

39, rue de Palestro - 75002 Paris

S.A.S. au capital de 15 245 € - 309 786 135 RCS PARIS

Carte professionnelle N° CPI 75012016000015455 pour activités:

Gestion immobilière et Transactions sur immeubles et fonds de commerce

Garantie par QBE pour 400 000 EUR au titre de l'activité de gestion immobilière

Aucune perception de fonds dans le cadre de l'activité de transactions immobilières en dehors de nos horaires

HONORAIRES DE LOCATION

I - BAUX D'HABITATION SOUMIS A LA LOI DU 6 JUILLET 1989 (conforme à la loi ALUR)

HONORAIRES PART LOCATAIRE (*montant maximum ne pouvant être supérieur aux honoraires facturés au propriétaire*) *

1. Organisation de la visite, constitution du dossier du candidat, rédaction de bail (€/m²) *
 - Hors zones tendues et très tendues : 8 € TTC /m²
 - Zone très tendue : 12 € TTC /m²
 - Zone tendue : 10 € TTC /m²
2. Établissement de l'état des lieux d'entrée (€/m²) : 3 € TTC /m² *

HONORAIRES PART PROPRIÉTAIRE (TTC) : un mois de loyer charges comprises

NB : les honoraires facturés au propriétaire seront à minima équivalents à ceux incombant au locataire tels que définis au paragraphe I-1 du présent barème.

II – AUTRES BAUX

1. LOCAUX D'HABITATION NON SOUMIS A LA LOI DU 6 JUILLET 1989

Honoraires à la charge de chaque partie (bailleur et locataire) : 12% TTC du loyer annuel, charges comprises.

2. BOX - PARKINGS - GARAGES - CAVES (à la charge de chacune des parties)

Honoraires de location et de rédaction d'actes : 250 € TTC

3. BAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS (à la charge du preneur et/ou du bailleur selon les termes du bail)

Honoraires de location (sur le loyer hors taxes et hors charges de la première période triennale) : 12% TTC

Honoraires de rédaction d'actes : 1440 € TTC

CODACI & SAMCO REUNIS

39, rue de Palestro - 75002 Paris

S.A.S. au capital de 7 622 € - 625 043 167 RCS PARIS

Carte professionnelle N° CPI 75012016000014762 pour activités:

Gestion immobilière et Transactions sur immeubles et fonds de commerce

Garantie par QBE pour 400 000 EUR au titre de l'activité de gestion immobilière

Aucune perception de fonds dans le cadre de l'activité de transactions immobilières en dehors de nos horaires

SAMCOGER

39, rue de Palestro - 75002 Paris

S.A.S. au capital de 15 245 € - 309 786 135 RCS PARIS

Carte professionnelle N° CPI 75012016000015455 pour activités:

Gestion immobilière et Transactions sur immeubles et fonds de commerce

Garantie par QBE pour 400 000 EUR au titre de l'activité de gestion immobilière

Aucune perception de fonds dans le cadre de l'activité de transactions immobilières en dehors de nos horaires